



Nommé Membre de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun par décret du Chef de l'Etat vendredi dernier, l'ancien rédacteur en Chef du quotidien privé Le Jour dit aborder cette nouvelle mission avec humilité et responsabilité.

Joint au téléphone par nos confrères de la CRTV, Denis Nkwebo a décrit son état d'esprit après sa nomination.

« J'ai appris la nouvelle de nomination au sein de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Cameroun par décret du président de la République Paul BIYA. J'ai aussitôt accepté cette mission avec humilité et responsabilité. Je crois que nous faisons déjà ce travail depuis très longtemps au sein du Syndicat National des Journalistes du Cameroun. Ce décret du président de la République du Cameroun vient légitimer (...) le fait que le SNJC est l'organisation professionnel de la presse la plus représentative des syndicats des journalistes au Cameroun », a-t-il réagi.

Rappelons qu'elles sont 14 personnalités qui ont été nommées vendredi dernier par le Chef de l'Etat au sein de l'institution des Droits de l'Hommes du Cameroun. Cet organe indépendant a non seulement pour mission la promotion et la protection des Droits de de l'Homme mais aussi les préventions de la torture dans les lieux de privation de liberté. C'est-à-dire les cellules de garde-à-vue de police et de gendarmerie, les prisons, les centres fermés d'encadrement des jeunes, les zones de transites aux frontières terrestres, maritimes et

aéroportuaires, les centres psychiatriques et les hopitaux, entre autres.